

## Où va la MINUSMA ? Quelques incidences du retrait des forces européennes, par Bertrand Olivier – Avril 2022

Progressivement, le démantèlement de la coopération militaire entre le Mali et ses partenaires européens, en premier lieu la France, se poursuit. Au retrait annoncé par la France des opérations Barkhane et Takuba en février 2022 et à l'annonce du Président du Conseil européen de l'arrêt des principales missions de formation de l'armée malienne par l'Union européenne, s'est ajoutée le 28 avril l'offensive communicationnelle de Paris suite à l'affaire du charnier présumé de Gossi [\[1\]](#); soit autant d'éléments ayant contribué à la décision des autorités de transition maliennes de dénoncer publiquement les accords de coopération militaire signés entre la France et le Mali.

Comme l'indique le chercheur [Julien Antouly](#), la dénonciation du traité de coopération de 2014 en matière de défense relève plus d'un acte symbolique au regard de la dégradation continue des relations entre les deux pays. Cependant, la remise en cause [des accords SOFA](#) – qui déterminent le statut des forces internationales déployées sur le sol malien – constitue un acte rarissime aux conséquences très concrètes, à commencer par la couverture légale des soldats déployés qui passerait sous la législation malienne. Un flou juridique, entretenu par chacune des parties, persiste sur la date de fin de ces engagements.

C'est toute l'architecture sécuritaire savamment mise en place par la communauté internationale depuis 2013 qui s'affaisse en laissant derrière elle un bilan sécuritaire très dégradé. Cette situation révèle la fragilité d'une logique militaire qualifiée de « partenariale » par les responsables des opérations déployées, qu'il s'agisse de [Barkhane et de la MINUSMA](#), de [Barkhane avec la Force Conjointe du G5 Sahel](#), ou même de la [Force Conjointe avec la MINUSMA](#). Cette logique a eu ses avantages lorsque la situation au Mali évoluait dans un cadre relativement prévisible, avec des résultats significatifs sur la mise en œuvre de l'Accord de paix et la stabilisation du pays entre 2015 et 2018, et une menace terroriste contenue au Nord du Mali.

Mais au regard de l'évolution de la situation, avec une stagnation du processus de paix à partir de 2018, la fragilisation du pouvoir central, et la dynamique d'un conflit asymétrique devenant transfrontalier, la logique militaire en place s'est révélée inadaptée aux évolutions de cette menace, rendant les moyens déployés par ces opérations d'autant plus contestables aux yeux des populations locales. En outre, si la colocalisation depuis 2013 des camps de Barkhane et de la MINUSMA à Tessalit, Kidal et Tombouctou, assurait une sécurité relative aux troupes de la MINUSMA mal dotées pour répondre efficacement aux attaques qu'elle subissait, elle induisait aussi une juxtaposition des forces qui a progressivement amené les populations locales à une perception confuse des troupes et des mandats. Le retrait de Barkhane révèle par ailleurs à quel point la logique partenariale s'est mutée en une interdépendance opérationnelle qui rend aujourd'hui plus complexe la bonne exécution du mandat de la MINUSMA, notamment sur le plan sécuritaire. Ainsi, le retrait de Barkhane va priver la mission onusienne de capacités en matière de renseignement et de réaction rapide en cas d'attaque.

En plus de ces nouveaux défis sécuritaires, le futur de la MINUSMA est également suspendu au maintien des pays contributeurs européens. A ce sujet, les propos tenus par le Secrétaire General des Nations-Unies, plaidant pour une force africaine sous mandat robuste, pourrait indiquer la piste envisagée par le Secrétariat sur l'avenir de la mission. De plus, l'impact de la guerre en Ukraine laisse planer un doute sur le maintien des pleines capacités aéroportées de la MINUSMA, dont une partie des équipages et des équipements sont ukrainiens militaires ou sous contrat, à l'instar de ce qu'il s'est produit au sein de la [MONUSCO en mars](#) .

Tous ces facteurs jouent un rôle capital dans les débats sur le renouvellement du mandat de la mission. A l'heure actuelle la position de la MINUSMA pourrait en ressortir renforcée aux yeux des autorités maliennes. Au-delà des critiques relatives à l'exécution de son mandat et aux faiblesses en matière de protection des civils, ses capacités de soutien aux forces armées du Mali en matière d'évacuation médicale se sont à nouveau exprimées lors de la [triple attaque coordonnée du 24 avril](#).

Enfin, alors que le processus de paix stagne dangereusement, la présence de la MINUSMA sur l'ensemble du territoire malien, y compris dans des zones où l'administration malienne est absente, lui permet de mettre en place de nombreux projets de développements locaux et d'assumer un important volume d'emplois dans des régions reculées. Au-delà des rhétoriques politiques, à certains égards ces considérations sont pour l'heure les meilleures garanties de son maintien et autant d'éléments dont l'Etat malien ne pourrait se passer dans un contexte sécuritaire dégradé et sous sanctions économiques. C'est, selon une expression consacrée par le Ministre Le Drian, une incarnation directe du multilatéralisme par la preuve.

Si la communauté internationale et le Mali ne peuvent se mettre d'accord sur la mise en œuvre d'une réelle stratégie globale, à minima la MINUSMA doit pouvoir revenir aux fondamentaux de son mandat, à savoir remettre sur les rails un processus de paix chancelant et offrir des garanties concrètes sur la protection des civils. A défaut, les fantômes des rebellions passées risquent de venir s'ajouter à l'isolement international du Mali, au seul bénéfice des groupes terroristes.

[\[1\]](#) Il s'agit de la découverte, mi-avril, d'un charnier supposé près d'une base militaire rétrocedée par l'armée française ; un drone de l'armée française avait capturé des images aériennes d'un groupe d'individus enterrant des cadavres à proximité de la localité de Gossi, suggérant un montage destiné à discréditer les troupes françaises

---

[Bertrand Ollivier](#). Il est chercheur associé à l'Observatoire Boutros-Ghali et doctorant au sein du Centre Thucydide de l'Université Paris II Panthéon-Assas. Ses recherches portent sur le maintien de la paix et la sécurité au Mali et dans la région du Sahel.